



Résidence Jean Jaurès - Allée Hector Berlioz – 14123 IFS

Courriel : [clubamitie-ifs@clubamitie-ifs.fr](mailto:clubamitie-ifs@clubamitie-ifs.fr)

Site internet : [www.clubamitie-ifs.fr](http://www.clubamitie-ifs.fr)

Président : Jean-Paul BUTEAU - 06.15.14.38.75

IFS, le 21/10/2023

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE** **Du 18 octobre 2023 à la Salle François Mitterrand à IFS**

Invités : Mme DUPARC, représentant la Mairie d'Ifs - M. Joël AUBIN, président du CODERS 14

Début de séance : 16h45

### **ORDRE DU JOUR :**

#### ***Elections pour le renouvellement du bureau du club de l'Amitié***

L'émargement des adhérents présents et le recueil des pouvoirs a été assuré, au préalable, par deux membres du bureau, Mme DELERUE Elisabeth et Mme LESAUVAGE Sylviane.

En préambule, Monsieur Jean Paul BUTEAU, président du club, souhaite la bienvenue aux adhérents présents ainsi qu'à Madame DUPARC, représentant la ville d'Ifs et à Monsieur AUBIN, président du CODERS14, et les remercie de leur participation à cette réunion.

Il rappelle également que lors de la dernière AG du 10 Mai 2023, il avait précisé que compte-tenu de sa situation personnelle, il ne se représenterait pas en tant que Président du club de l'Amitié.

Nbre de présents recensés :	<b>60</b>	
Nbre de pouvoirs transmis :	<b>31</b>	
Nbre de votants	<b>91</b>	Nbre d'inscrits : <b>121</b>

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut avoir lieu

Le président rappelle que selon les statuts du club, le bureau peut être composé de 6 à 9 membres.

### **Présentation des membres sortants :**

BUTEAU Jean- Paul président - DAGAIN Annick vice-présidente - DELERUE Elisabeth secrétaire  
COMBI Monique secrétaire adjointe, - COMBI Jean-Michel Trésorier - LESAUVAGE Sylviane  
trésorière adjointe - AMICHI Monique-membre du Bureau

### **Présentation des membres qui ont fait acte de candidature :**

BRIERE Nadine \_ COMBI Jean-Michel – COMBI Monique - DAGAIN Annick - DELERUE Elisabeth – DOREY Isabelle - LESAUVAGE Sylviane – RENIEZ-Guy

### **Remarque**

Madame Nadine BRIERE précise qu'elle souhaite ne plus se présenter sur la liste des candidats. Il a donc été pris acte du retrait de sa candidature.

### **Elections du nouveau bureau, à mains levées :**

CONTRE : néant  
ABSENTION : néant

**En conséquence et en l'absence d'objection, le nouveau bureau est élu à l'unanimité.**

Après concertation des nouveaux membres élus, le bureau est constitué de la façon suivante :

### **Composition du nouveau bureau**

Présidente :	Mme Isabelle DOREY
Vice-Présidente :	Mme Annick DAGAIN
Trésorier :	Mr Jean Michel COMBI
Trésorier adjoint :	Mr Guy RENIEZ
Secrétaire :	Mme Elisabeth DELERUE
Secrétaire adjointe :	Mme Monique COMBI
Membre du bureau :	Mme Sylviane LESAUVAGE

Jean Paul BUTEAU félicite la présidente et les nouveaux élus et leur souhaite une pleine réussite pour ce nouveau mandat de deux ans.

### **Intervention de Mme DUPARC, ville d'Ifs :**

Mme DUPARC félicite le club pour sa participation active à la vie associative de la ville, avec des activités variées à la fois sportives et ludiques et de la pérennité du club.

Elle évoque également la nouvelle activité « disc-golf » qui a été proposée par le club lors de séances de découverte au printemps, dans la forêt. Ce projet demande effectivement des aménagements qui sont à étudier.

### **Intervention de M. AUBIN, président du CODERS14**

M. AUBIN précise que le CODERS14 a 38 ans d'existence et qu'il sera dissout le 9 novembre 2023 lors d'une AG Extraordinaire. Il en explique les principales raisons (absence de candidats pour être président et trésorier, donc pas de possibilité de renouvellement du bureau).

Egalement suite à la restructuration de la FFRS et au nouveau projet, 3 des clubs du CODERS14 ont décidé de quitter la FFRS, à savoir les clubs de Lisieux (environ 600 adhérents) – Epinay (120 adhérents) et Rots (60 adhérents).

Seul le club de IFS reste affilié à la FFRS et donc de ce fait devient « club isolé » donc plus d'intérêt de l'existence du CODERS14. Il sera désormais en lien direct avec la FFRS.

M. AUBIN précise que lorsque le CODERS14 sera dissout, le club d'IFS recevra un remboursement de la cotisation versée pour la saison 2023/2024) à raison de 9€ par adhérent à la date de la dissolution.

Question d'une participante : A quoi sert le Coders ?

Réponse de Mr AUBIN :

Le Coders contribue à financer en partie les formations des animateurs ou autres formations des adhérents, à organiser et à financer des activités ou rencontres entre les clubs (ex. interclubs- journée des animateurs etc....) ainsi qu'à financer du matériel nécessaire au bon fonctionnement des clubs.

Questions diverses :

En ce qui concerne l'activité « **randonnées** », compte-tenu du départ de Jean Paul, (animateur rando) il serait souhaitable d'avoir quelques bénévoles pour l'aide aux reconnaissances, sans toutefois devenir Animateur.

Il en est de même pour l'activité « **danse en ligne** » Monique étant seule à assurer les cours du lundi et mardi. Une aide supplémentaire serait la bienvenue.

Jean Paul BUTEAU remercie les participants et les invite à prendre le pot de l'amitié.

Fin de réunion : 17h45

**Jean Paul BUTEAU**  
Président sortant

**Isabelle DOREY**  
Nouvelle présidente

**Elisabeth DELERUE**  
secrétaire réélue